

**De:** Grenier, Pierre  
**Envoyé:** January 11, 2021 6:03 PM  
**À:** Lis, Natalia  
**Cc:** Dubois, Véronique; 'Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca'  
**Objet:** R-4070-2018 - Audience

Bonsoir Mme Lis,

En réponse à votre demande, nous proposons à la Régie ce qui suit :

1. L'audience devrait être à huis clos dans sa totalité afin d'éviter des interruptions dans son déroulement;
2. Une fois l'audience terminée et les notes sténographiques disponibles, nous pourrions indiquer à la Régie, de concert avec le procureur du Coordonnateur de la fiabilité, les parties de l'audience qui doivent demeurer confidentielles.

Cordialement,

Pierre G.



**Pierre D. Grenier, M.B.A.**  
Associé, Médiateur accrédité

**Portail Nouvelle dynamique** : Fort des bureaux qu'il possède dans plus de 75 pays, Dentons, le plus grand cabinet d'avocats au monde, est déterminé à aider ses clients et les collectivités du monde entier à faire face aux nombreux changements que la pandémie a entraînés.

D +1 514 878 8856 | C +1 514 826 8856  
[pierre.grenier@dentons.com](mailto:pierre.grenier@dentons.com)  
[Bio](#) | [Site Web](#)

Dentons Canada S.E.N.C.R.L.  
1, Place Ville Marie, bureau 3900 Montréal (Québec) H3B 4M7 Canada

[Durham Jones & Pinegar](#) > [LEAD Advogados](#) > [Rattagan Macchiavello Arocena](#) > [Jiménez de Aréchaga, Viana & Brause](#) > [Lee International](#) > [Kensington Swan](#) > [Bingham Greenebaum](#) > [Cohen & Grigsby](#) > [Sayarh & Menjra](#) > [Larraín Rencoret](#) > Pour obtenir de plus amples renseignements sur les cabinets d'avocats qui se sont joints à Dentons, visitez le [dentons.com/cabinetsfondateurs](https://www.dentons.com/cabinetsfondateurs)

Dentons est un cabinet d'avocats mondial qui fournit des services à sa clientèle par l'intermédiaire de ses cabinets membres et des membres de son groupe partout dans le monde. Le présent courriel peut être confidentiel et protégé par un privilège en droit. Si vous l'avez reçu par erreur, il vous est interdit de le communiquer, de le copier, de le distribuer ou de l'utiliser; veuillez nous en informer sans délai et le supprimer de vos réseaux. Pour mettre à jour vos préférences relatives aux messages électroniques commerciaux, veuillez envoyer un courriel à [dentonsinsightsca@dentons.com](mailto:dentonsinsightsca@dentons.com) ou visiter notre site Web. Veuillez consulter les avis juridiques à l'adresse [dentons.com](https://www.dentons.com).

---

**From:** Lis, Natalia <[Natalia.Lis@regie-energie.qc.ca](mailto:Natalia.Lis@regie-energie.qc.ca)>

**Sent:** 8 janvier 2021 15:44

**To:** 'Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca' <[Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca](mailto:Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca)>; Grenier, Pierre <[pierre.grenier@dentons.com](mailto:pierre.grenier@dentons.com)>

**Cc:** Dubois, Véronique <[veronique.dubois@regie-energie.qc.ca](mailto:veronique.dubois@regie-energie.qc.ca)>

**Subject:** R-4070-2018 - Audience

Bonjour Maîtres et bonne nouvelle année,

En prévision de l'audience qui débutera le 19 janvier 2021, la formation aimerait savoir si vous envisagez demander que cette audience soit tenue à huis clos. Comme les audiences de la Régie sont publiques en principe, la Régie préférerait que cette audience soit également publique dans la mesure du possible.

Si tel n'est pas le cas, la Régie aimerait que vous l'avisiez par écrit, idéalement au début de la semaine prochaine, de votre intention de demander un huis clos et de lui indiquer quelles parties de l'audience seraient visées par cette demande, le cas échéant. Cela nous aiderait à planifier l'audience et finaliser le calendrier.

Cordialement,

**Natalia Lis**

**Secrétaire adjointe**

**Direction du Secrétariat**

**Régie de l'énergie**

Place Victoria

800, rue du Square-Victoria

2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55, C.P. 001

Montréal (Québec) H4Z 1A2

Téléphone : 514-873-2452, poste 243

[natalia.lis@regie-energie.qc.ca](mailto:natalia.lis@regie-energie.qc.ca)



#### **AVIS DE CONFIDENTIALITÉ**

La présente communication est destinée à l'usage exclusif de la personne ou de l'entité à qui elle est destinée. Son contenu peut être de nature confidentielle et protégée par la Loi. Toute autre personne qui la reçoit est, par les présentes, avisée qu'il est strictement interdit de la diffuser, la distribuer ou la reproduire en tout ou en partie. Elle est priée d'aviser immédiatement l'expéditeur par le retour d'un courrier électronique et de détruire le message original. Merci.